

JOVIAL CAR



HIVER 2022-2023

CIRCUITS TOURISTIQUES - INSOLITES - CITYTRIPS
MARCHES DE NOEL - REVEILLONS - CARNAVALS



LEROY

www.voyagesleroy.com

Des lumières plein les yeux !

MONTBELIARD

MARCHÉS DE NOËL À METZ ET NANCY

du 9 au 11 décembre 2022

3 JOURS 395 €



Chaque année, c'est la même féerie. A l'approche des fêtes de fin d'année, l'esprit de Noël s'empare de la ville de Montbéliard. Tandis que les rues et les façades s'illuminent, les petits chalets du marché de Noël emplis d'idées cadeaux, de décorations pour le sapin ou la crèche, et de saveurs salées et sucrées se serrent au pied du temple Saint-Martin et dans les rues voisines. Ça sent bon le pain d'épices, la cannelle et le vin chaud.... Et ce n'est pas pour rien qu'il est classé parmi les plus beaux marchés de Noël d'Europe ! En 2022, la 36ème édition des Lumières de Noël aura des accents du sud-ouest de la France et plus exactement du Périgord, l'invité d'honneur. Les Lumières de Noël tiennent leur nom de la mise en lumière du centre-ville avec des illuminations qui font la renommée de Montbéliard. A la tombée de la nuit, le centre-ville de Montbéliard s'illumine... Des lumières par milliers habillent la ville, mettant en valeur le patrimoine architectural de Montbéliard. Dans le marché de Noël de Montbéliard, petit village de chalets en bois niché au centre de la Cité des Princes, les visiteurs trouveront de tout ! De quoi se régaler puisqu'il regorge de salaisons, foies gras, saumon fumé, sirop d'érable, tartes flambées, chocolats et autres biscuits. On y trouve également de quoi se faire beau : chapeaux, pulls en laine, écharpes en soie... pourquoi pas agrémentés de quelques bijoux ! On trouve enfin de quoi décorer sa maison ou dénicher le cadeau idéal pour Noël : poteries, objets de bois, bougies, verreries, peintures...



J1 : BELGIQUE - METZ - MONTBELIARD

Départ matinal en direction de Luxembourg et arrivée à **Metz**. Déjeuner libre sur son marché de Noël; la ville attire énormément de gens des quatre coins du monde. Pour preuve, c'est le deuxième marché de Noël français le plus visité après celui de Strasbourg ! Continuation pour arriver en fin de journée à **Montbéliard**. Installation à l'hôtel, dîner et logement.

J2 : SOCHAUX MUSÉE PEUGEOT - MONTBELIARD

Petit déjeuner puis départ vers **Sochaux** pour la visite libre du célèbre Musée de l'Aventure Peugeot. Bien plus qu'un musée... une aventure ! Le Musée de l'Aventure Peugeot est l'un des sites incontournables de l'Est de la France, principal témoin de plus de deux siècles de saga industrielle de la marque du lion. Après la visite, retour à **Montbéliard** pour une balade au marché de Noël et découverte libre de la ville. En fin d'après-midi, retour à l'hôtel à l'horaire de votre choix, dîner et logement.

J3 : MONTBELIARD - BELGIQUE

Petit déjeuner puis départ pour **Nancy**, capitale des Ducs de Lorraine, réputée pour sa magnifique Place Stanislas. Balade libre sur son marché de Noël installé sur la magnifique Place Charles III, entre le marché couvert et le centre commercial St-Sébastien. Le grand village de St-Nicolas à Nancy accueille plus d'une soixantaine d'échoppes qui regorgent d'idées cadeaux, de surprises et bien entendu, de gourmandises de saison comme bretzels, sablés de Noël, pains d'épices, chocolat chaud, jus d'orange épicé chaud et vin chaud... Après le déjeuner libre, retour vers la Belgique, arrivée prévue dans la soirée.



INCLUS

- transport en autocar grand tourisme
- logement et petit déjeuner buffet en hôtel ***
- 2 dîners à Montbéliard en menu 3 services
- entrée au Musée Peugeot

NON INCLUS

- ce qui n'est pas repris dans la rubrique inclus
- assurance conseillée

SUPPLEMENT - REDUCTION

- chambre single : +105 €
- -16 ans avec 2 adultes dans la chambre : -25%

HÔTEL IBIS STYLE MONTBELIARD CENTRE VELOTTE***

Style design situé au centre-ville doté d'un salon bar. Les chambres sont dotées d'une télévision à écran plat et d'un téléphone. Leur salle de bains privative est équipée d'une baignoire ou d'une douche et d'un sèche-cheveux.



Féerie de Noël sur le Rhin COBLANCE - RUDESHEIM

ROMANCE RHÉNANE ET CONTES DE FÉE DE NOËL

du 22 au 23 décembre 2022

2 JOURS 239 €



Romance rhénane et contes de fées de Noël: le parfum du vin chaud et l'air romantique pendant la saison de l'Avent, la ville rhénane-mosellane de Coblenz montre son côté rêveur et attire les visiteurs avec ses nombreuses attractions. Rudesheim vous attend avec un marché de Noël particulier au cœur de la Vieille Ville avec ses ruelles, ses cours intérieures, ses endroits romantique. Ambiance festive !

J1 : BELGIQUE - COBLANCE - RÜDESHEIM

Départ matinal vers Liège, Cologne et arrivée à **Coblance** vers midi. Découverte libre de l'une des plus anciennes villes allemandes sous le charme des décorations de Noël avec ses rues romantiques scintillantes et festives,, ses places pittoresques, ses cours cachées et ses monuments monumentaux, tels que le coin allemand et le palais électoral. Balade sur le marché de Noël (sous réserves) puis trajet vers **Rüdesheim**. Installation à l'hôtel, dîner et logement. Soirée dans l'une des nombreuses guinguettes de la Drosselgasse; la rue la plus joyeuse du monde !

J2 : RÜDESHEIM - BELGIQUE

Petit déjeuner, balade dans la vieille ville de **Rüdesheim** et sur son marché de Noël. Le marché de Noël de Rüdesheim est l'un des endroits les plus visités d'Allemagne connu dans le monde entier pour l'explosion de lumières et de couleurs qui inondent ses charmantes rues dans les jours précédant Noël. Sa renommée est méritée car se promener dans l'étroite et adorable Drosselgasse ou passer par le restaurant Winzerkeller, connu comme la maison aux 1000 lumières, c'est s'immerger pleinement dans notre Noël de rêve. Vers 15h00, retour vers la Belgique, arrivée prévue dans la soirée.

INCLUS

- transport en autocar grand tourisme
- 1 nuit en demi pension base chambre double, bain ou douche wc en hotel****

NON INCLUS

- ce qui n'est pas repris dans la rubrique inclus
- assurance conseillée

SUPPLEMENT

- chambre single : +25 €

Au coeur de la magie de Noël STRASBOURG - COLMAR

PERLES ALSACIENNES

du 18 au 19 décembre 2022

2 JOURS 245 €



STRASBOURG se pare de ses plus beaux atours. Les rues, les maisons, les ponts, les façades des églises et des plus beaux monuments de la ville s'habillent de lumières et offrent à chacun l'émotion de se voir transporter dans la magie de Noël. Les 6 marchés de Noël de Colmar resplendent par leur atmosphère intimiste et vous invitent aux plus belles découvertes. Thématisés, chacun nous emporte dans la magie de Noël et dans une ambiance unique pour le bonheur des petits et des grands.

J1 : BELGIQUE - STRASBOURG - MUTZIG

Départ matinal en direction de Luxembourg et arrivée à **Strasbourg**. Balade sur son marché de Noël ou découverte des richesses architecturales du quartier de la Petite France, des Tanneurs, des Ponts Couverts et de la cathédrale. En fin d'après-midi, départ pour **Mutzig**. Installation à l'hôtel, dîner, logement.

J2 : COLMAR - BELGIQUE

Petit déjeuner puis départ vers **Colmar**; capitale des vins d'Alsace. Promenade sur son marché de Noël et découverte libre du vieux Colmar et de son marché couvert. Dans l'après-midi, retour vers la Belgique, arrivée prévue en fin de soirée.



INCLUS

- transport en autocar grand tourisme
- logement en demi pension hotel *** du repas du soir du J1 au petit déjeuner du J2

NON INCLUS

- ce qui n'est pas repris dans la rubrique inclus
- assurance conseillée

SUPPLEMENT - REDUCTIONS

- chambre single : +30 €
- 4-10 ans avec 2 ad. ds ch. : -25%
- 11 - 14 ans avec 2 ad. ds ch. : -10%

Magie de Noël dans les villages NOËL EN FORÊT NOIRE

GENGENBACH - FRIBOURG - TRIBERG

du 13 au 16 décembre 2022

4 JOURS 435 €

Les fêtes de fin d'année arrivent, laissez-vous subjuguer par la beauté que ces villages de Forêt Noire ont à offrir et laissez la magie de Noël agir ! Des Forêts de sapins qui servent d'écrin au Lac Titisee, la féerie des marchés de Noël, l'odeur du vin chaud et du pain d'épices, des cadeaux de Noël faits à main, des lumières scintillantes. Les marchés de Noël en Forêt Noire sont connus à travers le monde pour leur ambiance romantique. Un séjour traditions et nature pour le plaisir des yeux et du palais !



J1 : BELGIQUE - OBERHAMMERSBACH

Départ matinal vers Luxembourg, Metz et arrivée à **Gengenbach**, la perle de la Vallée de la Kinzig avec ses maisons à colombages, ses tours et ses fortifications médiévales. Durant les fêtes de fin d'année, son Hôtel de Ville se métamorphose en plus grand calendrier de l'Avent du monde. A 18h, les fenêtres illuminées le transforment en une «boite magique de la fantaisie». Départ pour **Oberammersbach**, installation à l'hôtel, dîner et logement.

J2 : FRIBOURG AM BRISGAU

Petit déjeuner puis départ en direction de **Fribourg-am-Brisgau** pour la visite guidée de la ville. Ensuite, temps libre au marché de Noël, un des plus typiques et populaires d'Allemagne doté de nombreuses échoppes et chalets qui trônent sur les places de la vieille ville. C'est une incroyable diversité de l'artisanat d'art traditionnel de la région. Pain d'épices, vin chaud, sculpteurs de bois, tailleurs de pierre, souffleurs de verre, potiers ou encore tisseurs de paille seront présents, un vrai spectacle ! En fin d'après-midi, retour à l'hôtel dîner, logement.

J3 : TRIBERG - WOLFACH - LA ROUTE DES COUCOUS

Petit déjeuner puis départ pour **Triberg** avec coup d'œil sur le plus grand coucou du monde. Temps libre pour le repas de midi et balade dans la cité horlogère. Dans l'après-midi, circuit touristique via la «Route des Coucous» pour atteindre **Wolfach** et la Dorotheehütte. Arrêt pour la visite de son village de Noël puis retour à l'hôtel, dîner, logement.

J4 : OBERHAMMERSBACH- OFFENBURG - BELGIQUE

Petit déjeuner puis départ pour **Offenburg**, petite ville mais très animée (découverte libre) Vers 14h30 retour en direction de la Belgique avec pause confort sur trajet autoroutier.

HÔTEL BÄREN*** ou similaire (OBERHARMERSBACH)

Etablissement familial à l'ambiance locale composé de deux bâtiments séparés, le Bären Hotel a été distingué à plusieurs reprises comme le plus bel hôtel de la région. Cet établissement 3 étoiles (normes allemande) situé à Oberharmersbach propose un accueil chaleureux, les chambres sont simples mais bien équipées de douche, wc. Ascenseur. Le restaurant sert une cuisine traditionnelle et régionale. Petit déjeuner buffet.



INCLUS

- transport en autocar grand tourisme
- circuit touristique
- logement en demi-pension du repas du soir du J1 au petit déjeuner du J4
- visite guidée de Fribourg

NON INCLUS

- ce qui n'est pas repris dans la rubrique inclus
- assurance conseillée

SUPPLEMENT

- chambre single : + 45 €



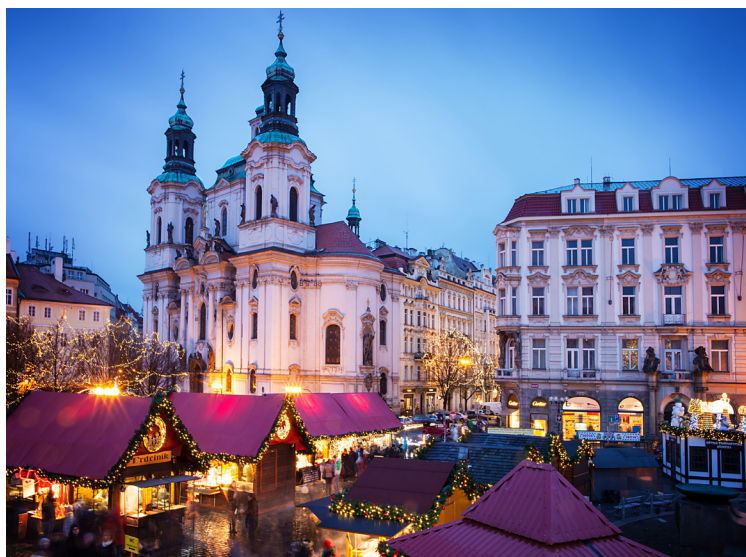
Réveillon de Noël NOËL A PRAGUE

du 23 au 27 décembre 2022

5 JOURS 895 €



La période de la fin d'année est toujours une période féerique, pleine d'amour, de gaieté et de surprises, tout particulièrement en République tchèque. Venez y revivre le charme des traditions anciennes. Profitez de la beauté des cantiques dans les églises. Partagez un repas de Noël en n'oubliant pas de goûter aux gâteaux typiques qui embaument durant toute cette période les cuisines. Venez en République tchèque, un pays de contes de fées où vous allez découvrir le vrai sens des mots « Noël magique ».



J1 : BELGIQUE - PRAGUE

Départ matinal via l'Allemagne et arrivée à **Prague** en début de soirée. Installation à l'hôtel, dîner, logement.

J2 : PRAGUE REVEILLON DE NOËL

Petit déjeuner puis visite guidée de la Vieille Ville : la Place de la Vieille Ville et son horloge astronomique, Eglise St-Nicolas, Notre-Dame de Tyn avec la Cour de Tyn, la Voie Royale bordée des superbes façades baroques et renaissance,... Déjeuner dans un restaurant Art Nouveau de la Maison Municipale. Poursuite de la visite avec la Place Wenceslas et ses monuments Art Nouveau. Temps libre aux marchés de Noël. Retour à l'hôtel pour 17h00 environ. **Réveillon de Noël** à l'hôtel avec menu poisson au choix (typique tchèque) avec buffet froid et chaud + apéritif de bienvenue, boissons incluses.

J3 : PRAGUE

Petit déjeuner puis découverte du quartier du Château de Prague. Promenade dans le quartier de Hradcany vers la Cathédrale St-Guy, à travers les cours du château, descente par le vieil escalier vers Mala Strana. Promenade dans le quartier baroque de Mala Strana et traversée du célèbre Pont Charles orné des 30 statues en pierre. Déjeuner pendant les visites. En fin d'après-midi, retour à l'hôtel, dîner, logement.

J4 : PRAGUE

Petit déjeuner puis visite du quartier juif, son ancien cimetière juif avec ses 12 000 pierres tombales, les synagogues Pinkas, Maisel, Klaus et promenade dans le quartier jusqu'à la Place de la Vieille Ville. Déjeuner au cours des visites. Temps libre et en fin d'après-midi, **croisière sur la Vltava** avec pâtisserie de Noël tchèque. Retour à l'hôtel, dîner avec **soirée folklorique dans une Koliba** (menu tchèque avec danses

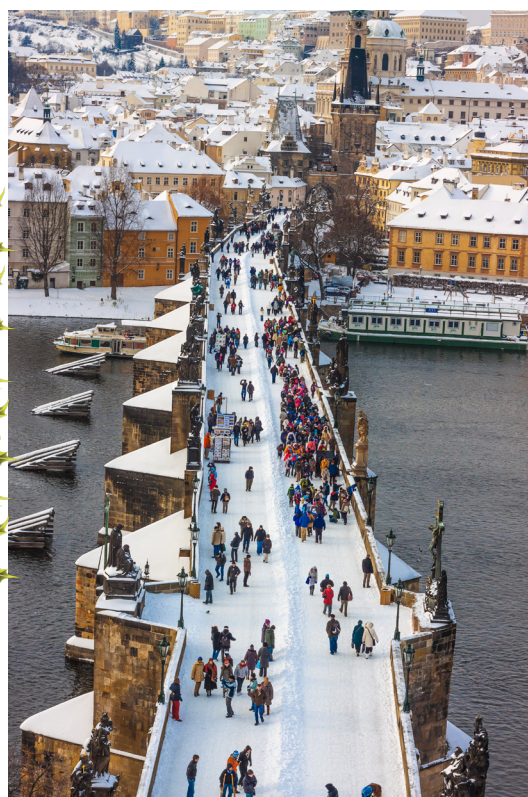
J5 : PRAGUE - BELGIQUE

Après le petit déjeuner, retour vers la Belgique par le même itinéraire qu'à l'aller, arrivée prévue en fin de soirée.



HÔTEL PYRAMIDA****

Grand hôtel moderne entièrement restauré, situé sur une grande rue à quelques pas de la bibliothèque de Strahov et du complexe du Château de Prague. Les chambres spacieuses sont entièrement équipées en confort****. L'hôtel dispose d'un centre wellness avec piscine et sauna !



INCLUS

- transport en autocar grand tourisme
- séjour en pension complète du J1 soir soir au petit déjeuner du J5
- soirée de réveillon avec dîner de gala avec boissons
- guide local et visites selon programme
- croisière sur la Vltava avec café et pâtisserie de Noël
- soirée folklorique dans une koliba
- entrées au quartier juif

NON INCLUS

- ce qui n'est pas repris dans la rubrique inclus
- assurance conseillée

SUPPLEMENT - REDUCTIONS

- chambre single : + 135 €
- enf. - 10 ans avec 2 ad ds ch. : - 25 %
- 3ème pers. en ch. triple : -5%



REVEILLONS DE FIN D'ANNEE A LA ROCHE-EN-ARDENNE

HAPPY
NEW YEAR



du 24 au 25 décembre 2022

2 JOURS 295 €

du 30 décembre 2022 au 1 janvier 2023

3 JOURS 435 €

J1 : MODAVE - LA ROCHE EN ARDENNE

Arrivée à **Modave** pour la découverte de son château entièrement décoré pour les fêtes de fin d'année aux couleurs de Noël. Ensuite, route vers **La Roche en Ardenne**. Possibilité de restauration et balade à la découverte de la localité. En fin d'après-midi, installation à l'hôtel, dîner de réveillon et logement.

Sucette de foie gras à la poire

Tartare de saumon et granny smith

St-Jacques poêlée et son beurre à la truffe

Sorbet

Filet pur de marassin sauce porto, endive braisée
et champignons pommes duchesses

Bûche de Noël

Animation: accordéoniste Tony Crisafi, Chanteur Tony De Roek. Soirée dansante avec DJ
Apéritif, vins, eau, café ; boissons sélectionnées toute la nuit. Sandwiches et potage à l'oignon.

J2 : LA ROCHE EN ARDENNE - DURBUY - MAREDSOUS

Petit déjeuner puis trajet vers **Durbuy** la plus petite ville au monde ! Pendant les fêtes de fin d'année, la magie de Noël envahit les petites rues pavées et la ville est encore plus magique. Vers 14h30, circuit vers l'**Abbaye de Maredsous** par la magnifique vallée de la Molignée. L'abbaye abrite un superbe marché de Noël ! Vous y trouverez plus de 60 chalets en bois avec les spécialités locales, un vrai délice ! A 17h00, trajet retour.

INCLUS

- transport en autocar grand tourisme
- circuit touristique au programme
- 1 nuit en logement et pt déjeuner au Floréal avec menu de réveillon et soirée animée, boissons sélectionnées toute la nuit, buffet sandwiches et potage à l'oignon.
- entrée au Château de Modave avec audio-guide

NON INCLUS

- ce qui n'est pas repris dans la rubrique inclus
- assurance conseillée

SUPPLEMENT - REDUCTIONS

- chambre single : +20 €
- 3-11 ans avec 2 ad. ds ch.: -150 € 12 - 18 ans avec 2 ad. ds c.: -50 €

J1 : MODAVE - LA ROCHE EN ARDENNE

Arrivée à **Modave** pour la découverte de son château entièrement décoré pour les fêtes de fin d'année aux couleurs de Noël. Ensuite, route vers **La Roche en Ardenne**. Possibilité de restauration et balade à la découverte de la localité. En fin d'après-midi, installation à l'hôtel, dîner, logement.

J2 : DURBUY - LA ROCHE EN ARDENNE

Petit déjeuner puis départ pour **Durbuy**; la plus petite ville du monde ! Vers 15h00, retour vers le Floréal pour les préparatifs à la soirée du réveillon à partir de 20h00, logement.

Cuillère de Gravelax de saumon
et tartare d'asperges

Foie gras et son chutney d'ananas aux baies roses

Brochette de scampi et St-Jacques
et son émulsion d'huile au raifort

Filet pur de biche aux échalotes
et aïelles confites sauce vin rouge
Pommes noisettes et purée de butternut

Douceur de l'an neuf

Animation: accordéoniste Tony Crisafi, Chanteur Tony De Roek. Soirée dansante avec DJ
Apéritif, vins, eau, café ; boissons sélectionnées toute la nuit. Sandwiches et potage à l'oignon.

J3 : LA ROCHE EN ARDENNE

Petit déjeuner matinée libre puis retour vers les différents lieux d'embarquement.

INCLUS

- transport en autocar grand tourisme
- circuit touristique au programme
- 2 nuits en logement et pt déjeuner au Floréal avec menu de réveillon et soirée animée, boissons sélectionnées toute la nuit, buffet sandwiches et potage à l'oignon.
- 1 dîner 3 services le J1
- entrée au Château de Modave avec audio-guide

NON INCLUS

- ce qui n'est pas repris dans la rubrique inclus
- assurance conseillée

SUPPLEMENT - REDUCTIONS

- chambre single : +40 €
- 3-11 ans avec 2 ad. ds ch.: -180 €
- 12 - 18 ans avec 2 ad. ds c.: -80 €



**SOIREE SPECIALE 12-18 ANS
EN SALLE SEPEREE !**
Même menu avec softs inclus !

Soirée réveillon au Cabaret ODYSSEO NOËL EN BOURGOGNE

DIJON SOUS LES COULEURS DE NOËL

du 23 au 25 décembre 2022

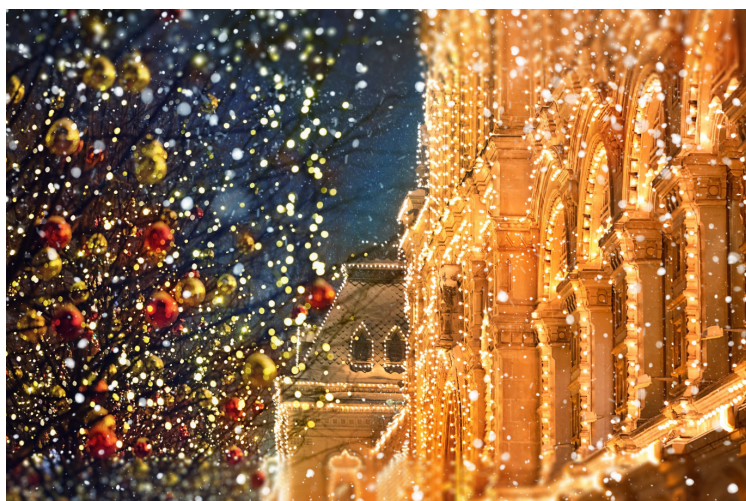
3 JOURS 489 €



Dijon sous les lumières de Noël, c'est depuis des années un rendez-vous incontournable au moment des fêtes. Le village de Noël s'installe sur la Place Darcy. Des chalets sont montés et les exposants y proposent leurs produits locaux. Des chalets gourmands sont aussi installés à proximité de la grande roue.

Sur la Place de la Libération se dresse un beau sapin de Noël, illuminé et parfaitement accordé aux décorations et aux illuminations installées sur le Palais des Ducs et des Etats de Bourgogne. Laissez-vous guider par la magie des lumières pour flâner ça et là dans les rues de la capitale bourguignonne !

Pour la 16ème année, la ville de Dijon propose un grand spectacle son et lumière sur les façades de son Hôtel de ville : petits et grands y découvriront un spectacle gourmand ! Le Père Noël fait son apparition sur le toit de l'Hôtel de ville en descendant depuis la Tour Philippe Le Bon de Dijon (une tradition depuis 1951).



HÔTEL MERCURE CENTRE CLEMENCEAU**** (DIJON)

Le Mercure Dijon Centre Clémenceau situé dans le centre de Dijon, en face de l'Auditorium et du centre de convention. Spacieuses et fonctionnelles, les chambres sont dotées d'une salle de bains privative moderne, de la climatisation et d'une télévision satellite. Il dispose de son propre restaurant renommé «le Château de Bourgogne»

J1 : BELGIQUE - CHÂTEAU DE CLOS VOUGEOT - DIJON

Départ matinal vers Reims, Troyes et arrivée au **Château du Clos Vougeot** (visite libre avec brochure) qui est un château des 12ème et 16ème siècle, de style art cistercien et renaissance. Après la visite, route vers **Dijon**, installation à l'hôtel, dîner, logement. Possibilité d'assister par vos propres moyens au son et lumières géant sur l'Hôtel de Ville.

J2 : DIJON - REVEILLON AU CABARET ODYSSEO

Petit déjeuner puis découverte guidée de Dijon: Palais des Ducs et des Etats de Bourgogne, Quartier des Antiquaires, Notre-Dame, ses rues médiévales, la Chouette, Hotel de Vogüé, La rue Verrerie, le Jardin des Ducs, la Place de la libération, l'Escalier Gabriel, la place François Rude, les Halles, les magnifiques hôtels particuliers. Après-midi consacrée à la visite des marchés de Noël puis retour à l'hôtel pour préparer la soirée de réveillon. Vers 19h30 transfert en autocar au **Cabaret Odysseo** à Plombières-les-Dijon pour un dîner-spectacle. Accueil dès 20h00, dîner de gala animé, grand spectacle de Noël, des surprises, du rire, de l'émotion, de la chanson... Fin de soirée dansante et vers 1h00 du matin, transfert à l'hôtel.

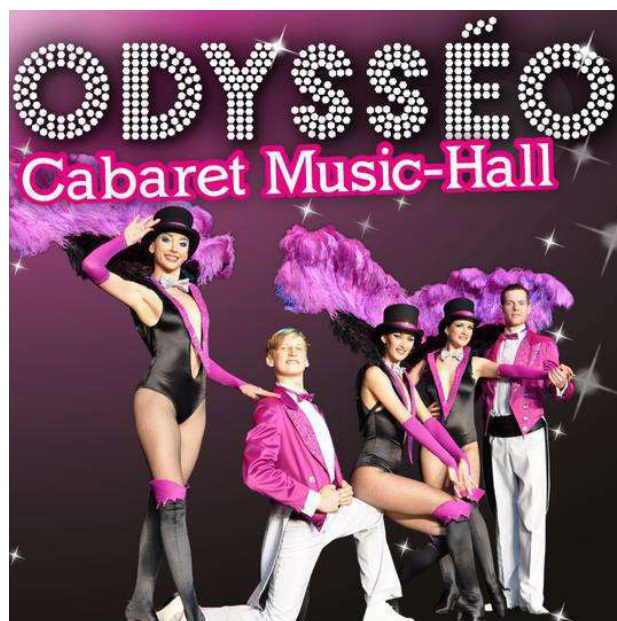
DÎNER DE GALA ANIMÉ ET REVUE CABARET MUSIC-HALL «OSÉE LA JOSEPHINE»



Apéritif Kir Royal
Bourgogne Alligoté – 1 bouteille pour 6 pers
Bourgogne Rouge – 1 bouteille pour 6 pers
Eau de source à discrétion
café

J3 : DIJON - TROYES - BELGIQUE

Petit déjeuner puis vers 10h30 départ pour **Troyes** en Champagne. Arrêt détente avec possibilité de restauration libre. Dans le courant de l'après-midi, retour vers la Belgique, arrivée prévue dans la soirée.



INCLUS

- transport en autocar grand tourisme
- 2 nuits en logement et petit déjeuner à Dijon en hôtel****
- repas du soir du J1
- soirée de réveillon avec dîner de gala animé du J2 avec boissons
- entrée au Château du Clos Vougeot
- visite guidée de Dijon

NON INCLUS

- ce qui n'est pas repris dans la rubrique inclus
- assurance conseillée

SUPPLEMENT - REDUCTIONS

- chambre single : +85 €
- 2-11 ans avec 2 ad. ds ch.: -50%

Réveillon de Noël en Champagne

KABARET REIMS

du 24 au 25 décembre 2022

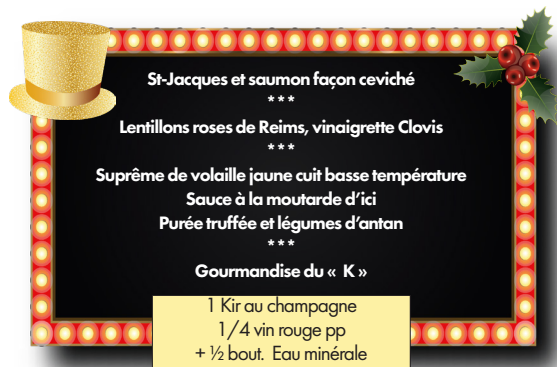
2 JOURS 290 €



Un show époustoufflant de 2h pour vous garantir une soirée d'exception des plus festives. Strass, plumes et paillettes seront au rendez-vous pour vous émerveiller. Laissez-vous porter par la magie du spectacle.

J1 : BELGIQUE - REIMS

Départ matinal en direction de la Champagne. Arrivée à **Reims**. Repas libre et balade sur le marché de Noël. En fin d'après-midi, transfert vers l'hôtel en périphérie de Reims (installation dans les chambres, temps libre pour se préparer à la soirée). Vers 19h30, transfert vers le **Kabaret K** pour un réveillon festif. Animation musicale live pendant le repas puis la pétillante revue «Magik à la folie» (danseuses, danseurs, meneuse de revue, chant en live, humoriste,...). Soirée dansante. Vers 1h00 du matin, transfert vers l'hôtel, logement.



J2 : REIMS - BELGIQUE

Petit déjeuner puis en fin de matinée, retour vers la Belgique, arrivée prévue dans l'après-midi.

INCLUS

- transport en autocar grand tourisme
- logement et petit déjeuner à l'Hôtel Ibis Tinquex
- soirée de réveillon en place VIP

NON INCLUS

- ce qui n'est pas repris dans la rubrique inclus
- assurance conseillée

SUPPLEMENT - REDUCTION

- chambre single : +35 €
- -12 ans ds ch. 2 ad.: -45%

Strasbourg - Gérardmer - Obernai

FÊTE DES JONQUILLES

du 15 au 17 avril 2023

3 JOURS 395 €



Chaque printemps, la jonquille pare d'or les coteaux de Gérardmer. Devenue emblème et même authentique patrimoine pour toute une ville, la jonquille engendre une véritable passion depuis 1935. Cueillies avec courage et respect par les centaines de petites mains des volontaires, elles habillent les chars créés par les constructeurs, véritables artistes et orfèvres. Ces chars défilent pour vous, au rythme de formations musicales venues de toute l'Europe. Alors qu'attendez-vous pour venir découvrir le spectacle de la Fête des jonquilles ?

J1 : BELGIQUE - STRASBOURG - MUTZIG

Départ vers Luxembourg, Metz et arrivée à **Strasbourg**. Après midi libre à la découverte de ses richesses architecturales du quartier de la Petite France, des Tanneurs, des Ponts Couverts et de la cathédrale. En fin d'après-midi, transfert à l'Hôtel de l'Ours*** à Mutzig, dîner, logement.

J2 : GERARDMER FÊTE DES JONQUILLES

Petit déjeuner puis départ en direction de **Gérardmer**; la «Perle des Vosges» qui invite les visiteurs à venir flâner dans ses rues parées d'innombrables jonquilles et à admirer le superbe corso fleuri composé d'une trentaine de chars accompagnés de formations musicales internationales. En fin d'après-midi, retour vers l'hôtel pour 21h00, dîner, logement.

J3 : MUTZIG - OBERNAI - BELGIQUE

Petit déjeuner puis départ pour **Obernai**, un des plus beaux détours de France. La ville se construit autour de ses remparts, de ses petites ruelles et d'authentiques maisons à colombages. Vers 14h30, retour vers la Belgique, arrivée prévue en fin de soirée.

INCLUS

- transport en autocar grand tourisme
- 2 nuits en demi pension en hôtel ***
- entrée au corso fleuri
- place assise sur banc

NON INCLUS

- ce qui n'est pas repris dans la rubrique inclus
- assurance conseillée

SUPPLEMENTS - REDUCTIONS

- chambre single : +55 €
- option siège coque pour le corso: +10 €
- 4-10 ans ds ch. 2 ad.: -30%
- 4-10 ans ds ch. 1 ad.: -15%

IMPORTANT

**RESERVATION RAPIDE
AVANT LE 10/2/23
PLACES LIMITEES AU CORSO !**
(suppléments demandés
pour réservations tardives)

Une expérience exceptionnelle ! CARNAVAL DE VENISE

du 18 au 23 février 2023

6 JOURS 635 €



Entrez dans le monde fabuleux du carnaval de Venise, l'un des plus connus au monde ! Des milliers de touristes l'attendent avec impatience ... On ne va pas au Carnaval de Venise que pour voir des gens masqués. On y va pour s'amuser ensemble, rire, danser, prendre du temps hors du temps, visiter aussi. Il y a tant et tant de choses à découvrir... Cela fait plus de mille ans que l'on porte le masque à Venise, donc le carnaval de Venise n'est pas né d'une volonté d'animation touristique.



J1 : BELGIQUE - LIDO DI JESOLO

Départ dans l'après-midi en direction de Luxembourg, Strasbourg, Bâle, le Gottard, Milan, nuit à bord de l'autocar.

J2 : LIDO DI JESOLO

Arrivée à **Lido di Jesolo** en fin de matinée. Installation à l'hôtel (chambres disponibles à partir de 14h00). Temps libre dans la station balnéaire, dîner, logement.

J3 : VENISE

Petit déjeuner et départ pour **Venise** via Punta Sabioni pour la traversée en vaporetto. Visite commentée (2h) de la Cité des Doges avec notamment le Palais des Doges, la Basilique St-Marc, le Baptistère, le Pont des Soupirs,... Déjeuner libre en ville. L'après-midi, temps libre pour la jolie découverte de l'incomparable «Sérenissima». Retour à l'hôtel, dîner, logement.

J4 : VENISE «MARDI GRAS»

Après le petit déjeuner, départ en car vers Punta Sabbioni. Continuation en vaporetto vers Venise. Toute la journée est à votre disposition pour profiter de l'ambiance carnavalesque et découvrir le carnaval de Venise, cette grande fête inoubliable, une fête de rue populaire et spontanée et non un spectacle organisé. Découvrez ces costumes admirables, qui sont de vraies oeuvres d'art, et dans chaque coin de rue, sur chaque pont, sur chaque place vous attendent des masques, des serpentins, des confettis... En fin d'après-midi, retour à l'hôtel, dîner, logement.



J5 : ILES DE LAGUNE - BELGIQUE

Après le petit déjeuner, départ pour Punta Sabbioni. Avec le vaporetto, découverte libre des îles de la Lagune comme Murano et ses verreries, Burano et ses dentelles. En fin d'après-midi/début de soirée, trajet retour vers la Belgique (nuitée à bord de l'autocar).

J6 : BELGIQUE

Arrivée en Belgique prévue en fin de matinée.

LIDO DI JESOLO

Située sur une péninsule de la lagune vénitienne aux portes de Venise, Lido di Jesolo est une zone écologique où la nature est encore maintenue intacte. En face, il y a la mer avec un sable des miracles. Derrière, il y a la pinède et fertile campagne vénétie

HÔTEL***sup (classification italienne)

Toutes chambres avec bain ou douche italienne et wc. Restaurant. Ascenseur.



INCLUS

- transport en autocar grand tourisme
- séjour en demi pension en hôtel*** à Lido di Jesolo du J2 au soir au pt déj du J5
- transferts en autocar vers Punta Sabioni
- transferts en vaporetto vers Venise et les îles de la lagunes selon programme
- visite guidée (2h) de Venise
- 1 excursion libre aux 2 îles de la lagune

NON INCLUS

- ce qui n'est pas repris dans la rubrique inclus
- assurance conseillée
- éventuelle taxe d'entrée à Venise
- entrées des sites

SUPPLEMENT - REDUCTIONS

- chambre single : + 75 €
- 2-11 ans avec 2 ad ds ch. : - 20 %
- 3ème pers. en ch. triple : -5%

CARNAVAL DE NICE

FÊTE DU CITRON A MENTON

du 19 au 24 février 2023

6 JOURS 890 €

LE THÈME DU CARNAVAL DE NICE 2023 sera «Roi des Trésors du Monde», une promesse pour de jolis costumes et de magnifiques décorations ! Des défilés carnavalesques avec des décors gigantesques orneront la Place Masséna. 17 chars raconteront l'histoire du "Roi des animaux". Des Corsos illuminés avec des parades géantes et colorés de jour et de nuit, animés par plus de 1 000 musiciens et danseurs venus des quatre coins du monde.

Sur la Place Masséna, le spectacle sera diffusé sur écran géant. Le soir, tous les chars seront éclairés, le corso illuminera alors le cœur de Nice !

Les célèbres batailles de fleurs sur 20 chars décorés des plus belles compositions florales, des mannequins costumés ainsi que des personnages vêtus de costumes extravagants lanceront au public mimosas, gerberas, lys jusqu'à plus de 100.000 fleurs lancées... Une véritable fête des fleurs à Nice en 2023 !

A Menton, c'est la FÊTE DU CITRON ...Un événement unique au monde ! Depuis 1930, le Fête du Citron est l'emblème de Menton. A la fin de l'hiver, cette manifestation à la fois traditionnelle et originale bat des records d'affluence. Toute la ville devient jaune et orange. Des chars, faits de 150 tonnes d'agrumes par quelques 300 personnes, défilent dans les rues pendant deux semaines. Et à la nuit tombée, les jardins s'illuminent de sculptures éphémères faites d'agrumes...



HÔTEL LOCARNO*** (Nice)

Situé à 2 min. à pied de la Promenade des Anglais et à proximité du centre-ville et du Vieux-Nice. Laissez-vous séduire par la façade au style art-déco de cet hôtel de charme de 48 chambres et profitez d'un séjour à Nice. Pour votre confort, l'hôtel met à votre disposition, un salon spacieux au rez-de-chaussée et une grande terrasse ouverte au premier étage. Wifi gratuit dans tout l'hôtel. Petit déjeuner buffet mêlant produits sucrés ou salés. La nouvelle ligne tramway T2 passe en bas de l'hôtel pour vos déplacements dans Nice.

INCLUS

- transport en autocar grand tourisme
- séjour en demi pension du J1 au soir petit déjeuner du J6
- circuit touristique prévu au programme
- place en tribune (Défilé aux Lumières et Bataille des Fleurs à Nice)
- place en tribune au Corso Nocturne à Menton
- visite d'une parfumerie
- visite des Jardins de Bioves

NON INCLUS

- ce qui n'est pas repris dans la rubrique inclus
- assurance conseillée

SUPPLEMENT - REDUCTION

- chambre single : + 215 €
- 2-11 ans avec 2 ad ds ch. : - 10 %



J1 : BELGIQUE - LYON OU ENVIRONS

Départ matinal vers Reims, Dijon, Macon, **Lyon** ou environs. Installation à l'hôtel pour la nuit étape, dîner, logement.

J2 : LYON OU ENVIRONS - NICE

Petit déjeuner puis départ vers Valence, Aix-en-Provence et arrivée à **Nice** dans le courant de l'après-midi. Temps libre puis installation à l'hôtel, dîner, logement.

J3 : CANNES - SAINT PAUL DE VENCE - DEFILE AUX LUMIERES

Petit déjeuner et départ pour **Cannes**. Découverte libre: la Croisette, le Palais des Festivals, la Pointe de la Croisette, le Vieux Cannes et le port. Déjeuner libre et continuation vers Saint-Paul de Vence, la ville des peintres. Retour à Nice pour le dîner et à 20h00: **Défilé aux Lumières** en tribune, logement.

J4 : NICE - LA BATAILLE DES FLEURS

Petit déjeuner, temps libre à Nice: Promenade des Anglais, la Place Masséna, la Confiserie Florian, la vieille ville son marché aux fleurs. Déjeuner libre. A 14h30, **Bataille des Fleurs** en tribune, dîner, logement.

J5 : EZE - MENTON - CORSO ILLUMINE

Petit déjeuner, départ pour **Eze**, visite d'une parfumerie. Balade à Eze puis route vers **Menton**. Visite de l'exposition d'agrumes dans les Jardins de Bioves. Dîner dans un restaurant puis à 20h30, **Corso nocturne des Fruits d'Or** en tribune, retour à l'hôtel, logement.

J6 : NICE - BELGIQUE

Petit déjeuner puis retour vers la Belgique, arrivée prévue dans la nuit.



Un monde magique ! DISNEYLAND PARIS WALT DISNEY STUDIOS

2 JOURS

du 6 au 7 janvier 2023 (Saison de Noël)

du 18 au 19 février 2023



Le 6 janvier 2023, **c'est encore Noël** ! Partagez des moments d'exception avec vos proches pour le Noël Enchanté Disney. Et cette année, avec les célébrations du 30ème Anniversaire, la Magie de Noël brille plus fort que nulle part ailleurs à Disneyland Paris ! Envolez-vous pour un **voyage féerique** à travers cinq Lands fantastiques, remplis d'attractions, spectacles et parades. Mesurez-vous aux terribles pirates, voyagez dans le temps et l'espace et laissez-vous émerveiller par les feux d'artifice et jeux de lumière inoubliables du Château de la Belle au Bois Dormant. Au parc **Walt Disney Studio**, pénétrez dans l'univers fantastique **Disney**, **Pixar** et **Marvel**. Découvrez tous les secrets des meilleurs films. Des scènes légendaires dessinées au Toon Studio aux effets époustouffants du Backlot, ses cinq zones de production vous promettent un grand moment de divertissement haut en couleurs et en émotions fortes, pour les plus grands comme les plus petits. Tenez-vous prêts pour le nouveau **Marvel Avengers Campus**, maintenant ouvert à Disneyland Paris. Nouvelle recrue, rejoignez les Avengers et embarquez pour des missions Marvel épiques.

J1 : BELGIQUE - DISNEYLAND PARIS

Départ matinal vers Marne-la-Vallée. Arrivée à **Disneyland Paris** vers 10h30. Journée libre consacrée à la découverte des parcs. Transfert vers hôtel 45 min après la fermeture du parc. Possibilité de restauration libre au Disney Village.

HÔTEL CAMPANILE*** (Torcy)

Situés à environ 10 Km de Disneyland. Chambres avec bain ou douche/wc et petit déjeuner servi sous forme de buffet.

J2 : DISNEYLAND PARIS - BELGIQUE

Après le petit déjeuner, transfert vers Marne-la-Vallée. Journée libre dans les parcs. Vers 18h30, retour vers la Belgique, arrivée prévue en fin de soirée.



INCLUS

- transport en autocar grand tourisme
- entrées 2 jours 2 parcs Disney selon tableau
- logement et petit déjeuner
- transferts entre les parcs et hôtel

NON INCLUS

- ce qui n'est pas repris dans la rubrique inclus
- assurance conseillée

AUTOCAR + HOTEL + ENTREES

Départs	Adulte	Enfant 1 0-5 ans ds lit parents	Enfant 1 6-11 ans ds ch. 2 ad.	-12 ans ds ch. 1 ad.
6/1/23 - 18/2/23	343 €	269 €	299 €	305 €
réservation tardive -31 j. ouvr. avant dép.: suppl. sur demande et tickets sur place) supplément chambre single: +35 €				

VOUS AVEZ VOTRE TICKET ? -> AUTOCAR + HOTEL

Départs	Adulte	Enfant 1 0-5 ans ds lit parents	Enfant 1 6-11 ans ds ch. 2 ad.	-12 ans ds ch. 1 ad.
6/1/23 - 18/2/23	165 €	105 €	135 €	140 €
supplément chambre single: +35 € si enf. -3 ans: 20 € pour le transport avec siège adapté obligatoire				



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Les conditions générales de voyages de la Commission de Litiges Voyages ainsi que ces conditions particulières, constituent par conséquent les conditions contractuelles applicables.

ARTICLE 1 - INFORMATION

Toutes nos offres, devis et contrats sont rédigés de bonne foi en fonction des données disponibles au moment de la demande. L'organisateur a le droit de corriger des erreurs matérielles manifestes dans les informations précontractuelles et dans le contrat. En outre, il est convenu de manière explicite par les parties que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations communiquées par téléphone sont toujours données sous réserve.

ARTICLE 2 - FORMATION DU CONTRAT

Le contrat de vente d'un voyage à forfait prend cours au moment où le voyageur reçoit la confirmation écrite de la réservation délivrée par l'organisateur. A la signature du contrat, le voyageur déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions générales et particulières. L'organisateur ne peut néanmoins garantir qu'elles soient complètement respectées.

ARTICLE 3 - PRIX DU VOYAGE

Les prix ne couvrent que les prestations prévues dans le contrat de vente et s'entendent par personne. Nos prix sont calculés de bonne foi sur base des prix, tarifs, redevances, taxes, taux de change et prix du carburant connus au 1 décembre 2021. Une fluctuation significative des redevances et des taxes pourrait amener l'organisateur à ajuster ses prix. Ces modifications incluent les taux de change, coûts de transport, du carburant, redevances et taxes afférentes à certains services. Si la majoration du prix global excède 8%, le voyageur peut résilier le contrat sans indemnité. Dans ce cas, il aura droit à toutes les sommes payées à l'organisateur pour autant que la notification soit faite par écrit, dans un délai de dix jours à partir du moment où l'augmentation est portée à sa connaissance. Passé ce délai, l'article 10 relatif à l'annulation par le voyageur sera d'application. Dans le cas d'une erreur d'impression ou purement matérielle, l'organisateur se réserve le droit de rectifier les prix mentionnés dans la brochure ou dans les documents émis.

ARTICLE 4 - NOS PRIX COMPRENNENT

Le transport, le logement et/ou les services indiqués tels que définis dans le contrat de vente. La T.V.A., selon le taux en vigueur à la date de la signature du contrat.

ARTICLE 5 - NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

Le supplément pour une chambre individuelle, les excursions et visites facultatives, les boissons aux repas (sauf mention contraire), les frais éventuels de visas, vaccinations et autres formalités, la prime de l'assurance voyage. Toutes les dépenses d'ordre personnel. Les éventuelles taxes de séjour (sauf mention contraire).

ARTICLE 6 - PAIEMENT DU VOYAGE

Sauf mention contraire, un acompte de 30 % est exigé à la signature du contrat de vente et le voyageur est tenu de payer le solde au plus tard 30 jours avant la date de départ. Dans le cas de non-paiement, l'organisateur se réserve le droit de résilier le plein droit le contrat qui le lie au voyageur et de mettre les frais à charge de celui-ci.

ARTICLE 7 - MODIFICATION PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur est en droit de demander une modification. Celle-ci entraine obligatoirement la conclusion d'un nouveau contrat signé des parties et annulant totalement le précédent.

L'organisateur peut porter en compte au voyageur tous les frais résultants de modifications demandées par celui-ci. Toute modification à une inscription est acceptée dans la mesure du possible et moyennant paiement des frais administratifs suivants :

A. modification du point d'embarquement à l'aller ou/et au retour: 5 EUR par personne.

B. modification minime (nom du passager, mode de séjour, type de chambre) :

jusqu'à 15 jours avant le départ: 15 EUR par personne ;

de 14 jours jusqu'au départ: 30 EUR par personne.

C. modification importante (changement d'hôtel, de destination, de la date du départ ou du retour, ajout ou retrait d'une prestation pendant le voyage) pour autant qu'elle soit possible:

TRANSPORT AVEC HÔTEL:

> Jusqu'à 60 jours avant le jour du départ: 15 EUR par personne

> De 59 à 31 jours avant le jour du départ: 40 EUR par personne

> De 30 à 14 jours avant le jour du départ: 50 EUR par personne

> De 14 jours à 7 jours avant le jour du départ : 65 EUR par personne

> Moins de 7 jours avant le jour du départ: 90 EUR par personne

TRANSPORT SEUL (CAR-CAMPING)

> Jusqu'à 60 jours avant le jour du départ: 15 EUR par personne

> De 59 à 31 jours avant le jour du départ: 25 EUR par personne

> De 30 à 14 jours avant le jour du départ: 40 EUR par personne

> Moins de 14 jours avant le jour du départ: totalité du prix du voyage.

Chaque modification importante est sujette à disponibilité au moment de la modification et engendrera dans le cas contraire l'application des frais d'annulation prévus à l'article 10 pour la période concernée.

ARTICLE 8 - CESSIION PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur est en droit de demander une cession. Celle-ci entraine obligatoirement la conclusion d'un nouveau contrat signé des parties et annulant totalement le précédent.

Toute cession de voyage à un tiers, satisfaisant aux conditions applicables à ce

contrat, entraine les frais suivants :

> Jusqu'à 20 jours du départ : 100 EUR/personne (hors assurance et prix initial du voyage)

> De 19 jours à 7 jours avant le départ : 200 EUR/personne (hors assurance et prix initial du voyage).

> 7 jours avant le départ : plus de cession possible (application article 10).

Celui qui cède le voyage à forfait et celui qui le reprend sont solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires occasionnés par cette cession.

ARTICLE 9 - ANNULATION PAR LE VOYAGEUR

L'annulation par le voyageur doit être communiquée au plus tôt à l'agence de voyages par envoi recommandé et entraine en tout cas des frais qui sont dus intégralement.

Quels que soient les frais de modification ou d'annulation, les primes d'assurances restent dues en plus.

TRANSPORT AVEC HÔTEL:

> Jusqu'à 60 jours avant le jour du départ:25 EUR par personne

> De 59 à 31 jours avant le jour du départ: 15 % du prix du voyage avec un minimum de 50 EUR par personne

> De 30 à 14 jours avant le jour du départ: 50 % du prix du voyage avec un minimum de 100 EUR par personne

> De 13 à 9 jours avant le jour du départ: 70 % du prix du voyage avec un minimum de 150 EUR par personne

> Moins de 9 jours avant le jour du départ : 100% du prix du voyage.

> Absence au départ : intégralité du prix du voyage.

TRANSPORT SEUL (CAR-CAMPING):

> Jusqu'à 60 jours avant le jour du départ: 15 EUR par personne

> De 59 à 31 jours avant le jour du départ: 10 % du prix du voyage avec un minimum de 20 EUR par personne

> De 30 à 14 jours avant le jour du départ : 30 % du prix du voyage avec un minimum de 25 EUR par personne

> Moins de 13 à 9 jours avant le jour du départ : 40% du prix du voyage avec un minimum de 35 EUR par personne

> Moins de 9 jours avant le jour du départ: 100 % du prix du voyage.

> Absence au départ: intégralité du prix du voyage.

ARTICLE 10 - MODIFICATION PAR L'ORGANISATEUR

Après signature du contrat, l'organisateur se réserve le droit d'apporter certaines modifications ou adaptations selon les opportunités et les contraintes du moment, et ce, sans dédommagement. S'il lui apparaît, avant le départ du voyage, qu'un des éléments essentiels du contrat ne peut être exécuté, l'organisateur en avertira le voyageur le plus rapidement possible et il proposera une modification au voyageur. Le voyageur doit informer de sa réponse l'organisateur dans les 24 heures. Si le voyageur accepte la modification, un nouveau contrat ou un avenant sera établi. Si le voyageur ne l'accepte pas, il peut demander une résiliation par l'organisateur de voyages.

ARTICLE 11 - ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'annuler un voyage lorsque, avant l'exécution de celui-ci, se manifeste un cas de force majeure, c'est-à-dire des circonstances d'un caractère exceptionnel que l'organisateur ne pouvait pas connaître au moment de la conclusion du contrat. Si l'organisateur, pour une raison propre à un organisateur de spectacle, se trouve dans l'invincible incapacité de satisfaire les engagements liés au spectacle, le voyageur déclare expressément exercer uniquement son recours envers l'organisateur de spectacle. L'organisateur se réserve aussi le droit de résilier le contrat sans indemnité lorsqu'un voyage ne peut s'effectuer par suite de participation insuffisante de voyageurs : vingt-cinq est le nombre minimum de participants nécessaires à l'exécution d'un voyage. Dans ce cas, le voyageur en aura été averti par écrit dans le délai prévu au contrat, au plus tard :

a) au moins vingt jours calendrier avant le début du voyage à forfait dans le cas de voyages dont la durée dépasse six jours;

b) au moins sept jours calendrier avant le début du voyage à forfait dans le cas de voyages dont la durée est de deux à six jours;

c) au moins 48 heures avant le début du voyage à forfait dans le cas de voyages ne durant pas plus de deux jours,

L'organisateur remboursera dans ce cas la totalité des sommes versées par les voyageurs, ne pouvant excéder le prix du voyage et n'incluant pas les frais éventuels autres engagés par le voyageur, sans que ceux-ci puissent réclamer des dommages et intérêts éventuels.

ARTICLE 12 - NON-CONFORMITE

L'organisateur est responsable de la bonne exécution des services de voyage. Le voyageur informe l'organisateur, dès que possible de toute non-conformité constatée lors de l'exécution d'un service de voyage inclus dans le contrat de voyage à forfait. En cas de besoin d'assistance sur place ou constat de non-conformité, le voyageur peut s'adresser directement à nos correspondants sur place. Si aucune solution n'a pu être trouvée, le voyageur peut prendre contact : soit avec son agence de voyages, soit avec l'organisateur au numéro suivant 0032 69 54 62 86 ou par courriel à l'adresse suivante havinnes@voyagesleroy.com. L'organisateur s'engage à traiter la non-conformité dans un délai raisonnable.

ARTICLE 13 - RESPONSABILITE DU VOYAGEUR

Le voyageur répond du préjudice causé à l'organisateur et/ou au détaillant du voyage, à leur personnel ou leurs représentants, par sa faute ou suite à la non-exécution de ses obligations contractuelles. Les dommages causés, volontairement ou involontairement, par le voyageur à des tiers, durant le transport et dans l'hôtel, restent à sa charge. Le voyageur devra veiller à ce que sa personne, ses documents personnels et ses bagages satisfassent aux conditions posées par les réglementations tant nationales qu'étrangères, pour les formalités de frontières, de douanes, sanitaires, financières, de police et autres nécessaires au cours de tout le voyage. Le voyageur doit s'assurer personnellement qu'il possède tous les documents (carte d'identité, passeports, visa, etc.) nécessaires à son entrée et à son séjour dans les pays visités ou transités. L'organisateur n'encourait d aucune responsabilité si le voyage devait être annulé ou interrompu, faute de pièces légales. Le voyageur reconnaît avoir été informé de ses/ces obligations.

ARTICLE 14 - RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur répond de tout préjudice causé au voyageur par suite de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations d'organisation sauf s'il prouve qu'il s'est comporté en organisateur diligent. Le dédommagement sera établi conformément aux stipulations de la loi du 21 novembre 2017 susmentionnée. L'organisateur n'assume aucune responsabilité en cas de retard, de perte, d'accident ou de tout autre dommage subi par le voyageur lorsque les dommages ont, pour cause directe ou indirecte, un cas de force majeure : grèves, révolution, guerre, fait du prince, cas fortuit ou tout fait non imputable à la faute de l'organisateur. De plus, certaines excursions, activités sportives, manifestations touristiques, etc... peuvent être réservées sur place auprès d'entreprises étrangères qui ne font pas partie de l'organisation. De telles activités qui ne font pas partie du voyage à forfait initial, ne relèvent pas de la responsabilité de l'organisateur. Les plaintes relatives à ces activités doivent être formulées et solutionnées sur place. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable d'éventuels préjudices ou nuisances causés par les actes de tiers.

ARTICLE 15 - PLAINTES

Les plaintes seront traitées conformément à l'article 17 de conditions générales. Les plaintes concernant l'exécution du contrat de voyage doivent être introduites dans les 30 jours de la fin du voyage par lettre recommandée contre accusé de réception, auprès du détaillant ou de l'organisateur de voyages ou Service Qualité, 260 Grand-Chemin 7531 Havinnes (Belgique). Le Service Qualité se réserve un droit de réponse dans un délai de 3 mois. En cas de contestation, les parties doivent d'abord tenter de trouver un arrangement à l'amiable à travers une procédure de conciliation. Si aucune procédure de conciliation n'a été entamée, le voyageur peut s'adresser à la Commission Litiges Voyages, City Atrium, rue du Progrès 50, 1210 Bruxelles. Tout litige sera porté devant les juridictions de Tournai.

ARTICLE 16 - EXCLUSION

Le voyageur qui se conduirait d'une manière qui compromet la bonne exécution du voyage ou gêne gravement les autres voyageurs pourrait être exclu de la poursuite du

voyage ou du séjour. Tous les frais qui en découleraient seraient à sa charge et il n'aurait pour autant aucun droit à la restitution totale ou partielle du montant du voyage.

ARTICLE 17 – LOGEMENT

Le logement est prévu en chambre double. Les touristes, désirant obtenir des chambres individuelles, paient un supplément, même si ces chambres sont souvent de moindre confort. De plus, étant donné le nombre très limité de telles chambres dans les hôtels, elles ne sont en aucun cas garanties et seront accordées suivant les possibilités de chaque hôtel. Dans le cas contraire, le supplément versé sera remboursé. Lorsque des voyageurs décident de partager une chambre à 3, voire à 4 personnes, la 3ème ainsi que la 4ème personne peuvent éventuellement bénéficier de réductions (il faut consulter les conditions particulières à chaque voyage). L'identification ou la dénomination des hôtels ainsi que les photographies de ceux-ci sont indicatives. Il en est de même de certains accommodements qui peuvent avoir été changés depuis la publication. Il se peut également qu'en fonction d'un surcroît de demandes un hôtel désigné soit remplacé par un établissement de même catégorie voire supérieur présentant, de manière générale, le même confort.

ARTICLE 18 - BAGAGES

Chaque personne payante peut emporter 1 valise de taille standard (maximum 20 kg) et 1 bagage à main. Un supplément de 15 € par valise supplémentaire et par trajet sera perçu par le chauffeur, s'il a la possibilité de les prendre. Les étiquettes «bagages», remises avec les documents de voyage, doivent être dûment complétées et portar clairement le nom du voyageur, la destination et la date du départ. Elles doivent être attachées aux valises. Nous conseillons formellement aux voyageurs l'utilisation de bagages rigides du type «bagage avion». Les voyageurs sont responsables de leurs bagages tant au chargement, déchargement ou toute opération de transport. En cas de perte de bagages lors d'un transport en autocar, une attestation, écrite et contre signée des deux parties, doit être demandée au chauffeur ou à l'accompagnateur. Nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne la détérioration des bagages et marchandises suite à des manipulations ou entreposage dans les soutes. Il est donc recommandé de souscrire une assurance spécifique. Les objets de valeurs ne doivent pas être mis dans la soute de l'autocar. En aucun cas, l'organisateur n'est responsable de la perte, le vol ou l'oubli de tout objet en cours de voyage. Les voyageurs sont responsables de leur bagage à main et de tout objet de valeur abandonné dans l'autocar.

ARTICLE 19 - HORAIRES

Les horaires mentionnés dans la brochure et sur les documents de voyage sont à titre indicatif. Ces derniers peuvent être avancés ou retardés, avant ou pendant le voyage. Le voyageur doit donc, d'une part ne pas quitter le lieu de rendez-vous, même en cas de retard de l'autocar, et d'autre part, vérifier l'heure de son retour auprès du correspondant de l'organisateur. Les autocars peuvent être confrontés à des retards occasionnés par des travaux, des embouteillages ou tout autre événement. L'organisateur de voyage ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de ces retards.

ARTICLE 20 - ENFANTS

Le mineur d'âge doit être porteur de ses documents d'identité conformément à la législation nationale ainsi que des documents nécessaires à son entrée ou à son séjour dans les pays visités ou traversés. S'il a moins de 12 ans, le mineur devra disposer d'une carte d'identité avec photo. S'il ne voyage pas avec ses parents, il devra être doté de toutes les autorisations légales et parentales qui lui sont nécessaires pour accomplir le voyage aux conditions particulières de celui-ci. La réduction enfant(s) ne sera valable que sur base de deux adultes payant le prix plein et dormant dans la même chambre sauf stipulation contraire. Il appartient aux voyageurs de s'acquitter directement des frais complémentaires qui seraient exigés ou exigibles en fonction des demandes ou des conditions particulières des fournisseurs ou prestataires de service. L'organisateur ne sera en aucun cas tenu ni au paiement ni au remboursement.

ARTICLE 21 - ANIMAUX ET EQUIPEMENTS

Tout animal est interdit, quel que soit le type de voyage, sauf accord préalable écrit et express de l'organisateur. En cas d'accord exceptionnel, le propriétaire de l'animal se verra payer le prix de son transport. Tout bien non assimilable à un bagage est interdit (vélos, voitures d'enfant, chaise roulante non pliable, ...) sauf accord préalable écrit et express de l'organisateur. Nos autocars ne disposent pas des équipements adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

ARTICLE 22 - PLACE DANS L'AUTOCAR

La place du voyageur dans l'autocar est réservée en fonction de la date d'inscription de celui-ci. Celle-ci deviendra définitive dans l'autocar qui effectuera le voyage, après la fin de la centralisation des différents transferts. Tout souhait particulier émis par le voyageur est pris en compte dans la mesure du possible, sans garantie contractuelle.

ARTICLE 23 - POURBOIRE

Le pourboire n'est pas obligatoire. Nos voyages s'entendent « service compris ».

ARTICLE 24 - AUTOCARS NON FUMEURS

Tous nos autocars sont des espaces non-fumeurs.

ARTICLE 25 - ASSURANCES

Recommandations aux voyageurs : les risques de maladies, accidents, dommages et vols de bagages de même que les frais d'annulation peuvent être assurés. Il est vivement recommandé aux voyageurs de se renseigner auprès de leur agent de voyages lors de l'inscription.

ARTICLE 26 - PROTECTION DES DONNEES

En tant que responsable de traitement, l'organisateur est tenu de respecter les exigences légales en matière de traitement des données pour des finalités qu'il détermine. L'organisateur est responsable du traitement des données à caractère personnel de ses voyageurs. Toutes les informations concernant notre politique de confidentialité sont disponibles sur notre site internet www.voyagesleroy.com.

ARTICLE 27 - FONDS DE GARANTIE

Nous sommes assurés contre l'insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages – Avenue de la Métrologie 8, 1130 Bruxelles.

ARTICLE 28 – COVID 19

« Le voyageur reconnaît avoir été dûment informé des circonstances exceptionnelles causées par la crise du coronavirus qui peuvent impacter son voyage, et de la situation du virus sur son lieu de destination. Il a également pu prendre connaissance des avis de voyage du SPF Affaires étrangères qui constatent que les voyages sont aujourd'hui « strictement déconseillés » (<https://diplomatie.belgium.be/fr>). Le voyageur déclare donc avoir pleinement conscience des risques que le coronavirus peut entraîner pour le bon déroulement de son voyage et décide néanmoins, en connaissance de cause, de partir en voyage ».